

# Retour sur l'année 2020

## Éditorial

Madame, Monsieur

Une grande partie de cette année 2020 aura été marquée par la pandémie de coronavirus qui a touché durement nos familles et nos institutions avec ses conséquences sanitaires, psychologiques, financières et socio-économiques qui mettent à mal notre pays.

Dans ce contexte, notre Communauté d'Agglomération, avec les élus de nos communes, joue un rôle moteur en proposant des aides financières, des moyens matériels, des outils de communication, des conseils pour aider nos acteurs économiques.

Avec pragmatisme et réalisme, nous adaptons notre projet de territoire pour

faire face à cette crise majeure, pour créer de la valeur afin de consolider les atouts d'un cadre de vie attractif et développer notre bassin d'emploi.

Depuis 4 ans, nous avons démontré que l'agglomération et les communes se renforcent mutuellement.

Vous pouvez compter sur une agglomération en ordre de marche, une administration au travail et des élus qui continuent à prendre des décisions dans l'intérêt général des habitants de nos communes.

Je vous souhaite bon courage et confiance en l'avenir. Bonne année 2021.

**Claude Sturni**  
Président de la CAH



## L'année 2020 en quelques mots

- À la suite des élections, les nouveaux conseillers communautaires ont été installés au mois de juillet.
- Pour surmonter la crise, la CAH déploie des aides aux entreprises, notamment le **fonds résistance** qui les aide à préserver leur trésorerie.
- Le déploiement de la fibre optique se poursuit. L'investissement de la CAH (175€ par abonné) permettra à tous de profiter d'une **connexion numérique d'ici fin 2021**.
- Pratique ! Avec leur badge, tous les habitants de la CAH peuvent désormais **accéder librement aux 7 déchèteries** du territoire.

## La CAH à votre service au quotidien

La CAH et ses 36 communes développent depuis 2017 de nouveaux services aux habitants et aux entreprises, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des moyens. La CAH intervient dans les domaines suivants :

- **Développement économique et aménagement du territoire** (accueil des entreprises, gestion des zones d'activités, promotion du tourisme, déploiement du Très Haut Débit, organisation de la mobilité...)
- **Cadre de vie et environnement** (collecte et traitement des déchets ménagers, pistes cyclables, mise en accessibilité, initiatives en faveur des énergies renouvelables, eau et assainissement...)
- **Équipements** (relais assistants maternels, écoles intercommunales, périscolaires, observatoire de la culture, lecture publique...)
- **Sécurité et solidarité** (politique de la ville, accueil des gens du voyage, sécurité routière, fourrières automobile et pour animaux...)

Par ailleurs, la CAH est aux côtés des communes pour que les exigences de solidarité soient prises en compte et pour que nos concitoyens puissent bénéficier, surtout dans cette période difficile, de prestations optimales (par exemple, dans le domaine du périscolaire ou des transports).

## Communes et CAH avancent ensemble !

Toutes les décisions de la CAH sont prises par le Conseil d'Agglomération qui compte 75 élus dont 1 président, 15 vice-présidents et 3 conseillers communautaires délégués.

Le Bureau assure la continuité du travail entre les séances du Conseil et propose les grandes orientations politiques.

Les Commissions sont composées de conseillers communautaires et municipaux. Ils forment des groupes de travail thématiques qui construisent les projets et en étudient la faisabilité.



L'Assemblée des 36 Conseils municipaux et la Conférence des maires sont d'autres temps d'échanges pour nourrir le dialogue entre les communes et la CAH.



- **114 nouvelles places de périscolaire** ont été créées pour la rentrée de septembre 2020. Depuis la création de la CAH en 2017, l'offre d'accueil a augmenté de 36% pour répondre aux besoins des familles.
- Rénovation de la chaussée et des trottoirs, nouveau giratoire... **La traversée de Neubourg** est désormais réaménagée et sécurisée.
- **Passeport pour la lecture !** Avec un seul abonnement, il est possible d'emprunter des ouvrages dans les collections des 10 bibliothèques et médiathèques de la CAH.